

Agent de préfecture à Arras et jeune élue FO, **Lucie Szydowski** aime défendre les agents et leur apporter des solutions. **P. 8**



Notre jeune militante Lucie a été interviewée pour le journal FO HEBDO afin de témoigner l'impact de PPNG sur les collègues de préfectures et sous-préfectures !!!

Elle milite dans le tourbillon des réformes

PORTRAIT Agent de préfecture à Arras et jeune élue FO, Lucie Szydowski peste contre la remise en cause de missions qui met en péril les emplois des représentations territoriales de l'État.

« **A** croire que service public est devenu un gros mot », plaisante Lucie, 27 ans, célibataire, ex-gendarme et agent de catégorie C au service des cartes grises de la préfecture d'Arras (230 agents), où FO est de longue date en position majoritaire. Lucie a adhéré à FO en 2012, dès sa prise de poste. « J'aime défendre les agents et leur apporter des solutions d'avancement, de mutation... » Devenue élue syndicale, Lucie représente les agents de catégorie C en commission administrative paritaire régionale. La jeune femme, originaire du bassin minier de Lens, s'interroge toutefois sur son avenir professionnel.

L'inquiétante réforme PPNG

« Je ne sais pas de quoi le plan sera fait. Nous les petits, on ne sait rien sur la réforme en cours. C'est d'ailleurs anxiogène. » En 2017, le Plan



100

C'est le nombre de postes impactés par la réforme à Arras.

préfectures nouvelle génération (PPNG) va ôter aux représentations territoriales de l'État leurs missions d'accueil du public

pour la délivrance des titres.

À Arras il impactera 100 postes, dont celui de Lucie. Or, entre 2007 et 2012, « le Pas-de-Calais a perdu 100 postes en préfecture et manque aujourd'hui d'effectifs.

Il y a trois ans, après quatre rapports envoyés à quatre ministres de l'Intérieur, on a enfin obtenu le gel des suppressions de postes. Depuis, nous travaillons à ce qu'il n'y ait plus de suppressions de postes ». **VALÉRIE FORGERONT**

ON A ENFIN OBTENU LE GEL DES SUPPRESSIONS DE POSTES.

Préfectures 2.0 : quelle place pour l'emploi ?

Dès 2017, les représentations territoriales de l'État n'accueilleront plus le public pour la délivrance des titres d'identité. Pour FO, ce déshabillage de missions menace les emplois.

L'entrée en vigueur en janvier 2017 de la réforme « Préfectures nouvelle génération » sème le trouble chez les agents (27 037 actuellement). Ils s'inquiètent de l'avenir des emplois et des difficultés à réaliser les nouvelles missions : sécurité et ordre public, lutte contre la fraude, contrôle budgétaire et de légalité des collectivités, et coordination territoriale des politiques publiques. Dès l'an prochain les préfectures n'assureront plus l'accueil du public pour la délivrance des permis de conduire, des cartes grises ou encore des cartes d'identité et des passeports. Pour ces deux derniers titres les mairies enregistreront des pré-demandes, puis l'instruction des dossiers sera réalisée sur des plateformes interdépartementales (dix à quinze) où seront affectés trente à cinquante agents.

Un plan de qualification en négociation

Pour les autres titres, les usagers rempliront leur demande en ligne. Si des négociations pour un repyramidage des emplois via un plan de qualification sont engagées avec le ministère de l'Intérieur, les agents ignorent ce que deviendront nombre de postes, notamment de catégorie C (60 % des effectifs). Le ministère estime qu'un millier d'emplois seront impactés. Pour FO Préfectures, c'est davantage. Par la suppression de sous-préfectures (*a priori* une quarantaine), la transformation d'une trentaine en Maisons de l'État et la dématérialisation des procédures, les agents redoutent des mutations contraintes voire des suppressions d'effectifs. Or l'administration préfectorale a déjà perdu plus de 3 000 emplois depuis 2009, rappelle FO. **V. F.**

ALORS N'HESITEZ PLUS FAITES COMME LUCIE, REJOIGNEZ NOUS POUR ENSEMBLE DEFENDRE VOS DROITS ET VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

